

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 236

Le 3 décembre 1987

PARTICIPATION DU CANADA À LA XIC CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE LES 7 ET 8 DÉCEMBRE 1987 À PARIS

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures, dirigera la délégation canadienne à la XIE Conférence générale de l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT) qui aura lieu les 7 et 8 décembre prochain à Paris. Les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick y seront également représentées à titre de gouvernements participants à l'ACCT. Des représentants des gouvernements de l'Ontario et du Manitoba se joindront à la délégation canadienne.

La Conférence étudiera sa programmation et arrêtera son budget sur les années 1988 et 1989, notamment à la lumière des décisions prises à la deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, qui a eu lieu à Québec en septembre dernier.

Trente États membres, sept États associés et les deux gouvernements participants du Québec et du Nouveau-Brunswick prendront part à cette Conférence.